

■ **G. Meuwly & Fils**, à Genève, fabrique de bijouterie, joaillerie et bijoux-montres (FOSC du 22.09.1993, p. 4977). Meuwly Roger n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Meuwly Patrick reste chargé de l'actif et du passif de la société au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'G.Meuwly & Fils, P. Meuwly succ.'

Journal no 664 du 15.01.2003  
(00822218 / CH-660.0.030.977-0)